

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

02500 Hirson

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E1** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E1** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**E1** sur ma commune :

FAIBLE

## 2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ

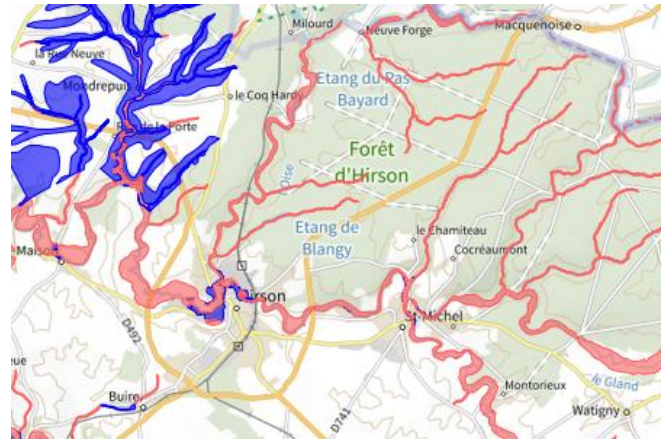
# Risque d'inondation sur Hirson

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

### Informations détaillées :



#### PPRN : [PPR-Oise-Bernot/Logny-lès-A. \(02DDT20070032\)](#)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR-Oise-Bernot/Logny-lès-A. a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

#### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 12/01/2001

Date d'approbation : 09/07/2010

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



#### AZI : [Oise](#)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

# Risque d'inondation sur Hirson



## DDRM : DDRM02

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

## 8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

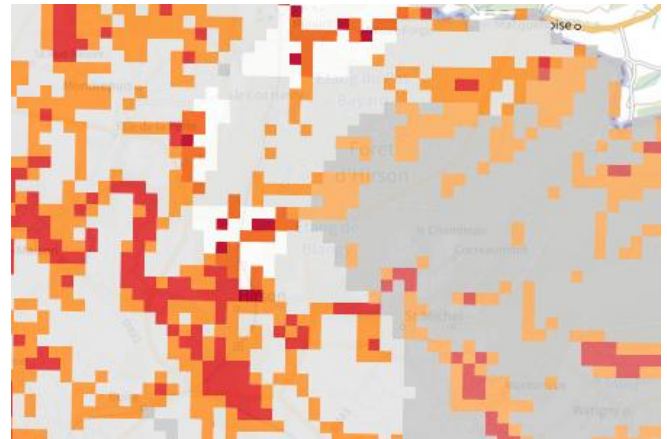
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2127287A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/07/2021	28/09/2021
IOCE1109178A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/01/2011	06/04/2011
INTE0300234A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/2003	22/05/2003
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/12/1993	15/01/1994
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/01/1993	08/07/1993
NOR19850111	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/11/1984	26/01/1985

# Risque de remontées de nappe sur Hirson

**R** Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

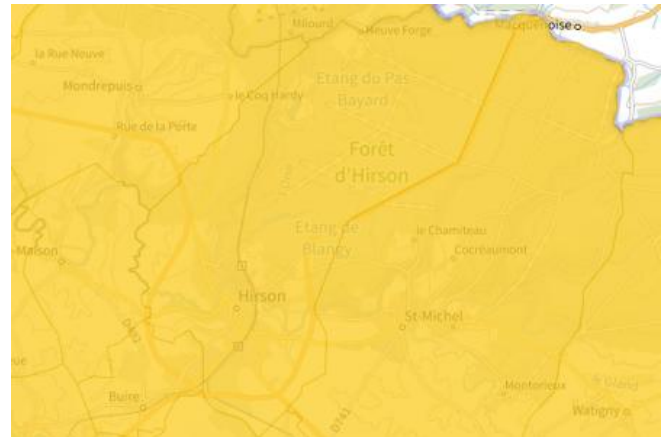
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

# Risque de séisme sur Hirson

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM02**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Hirson

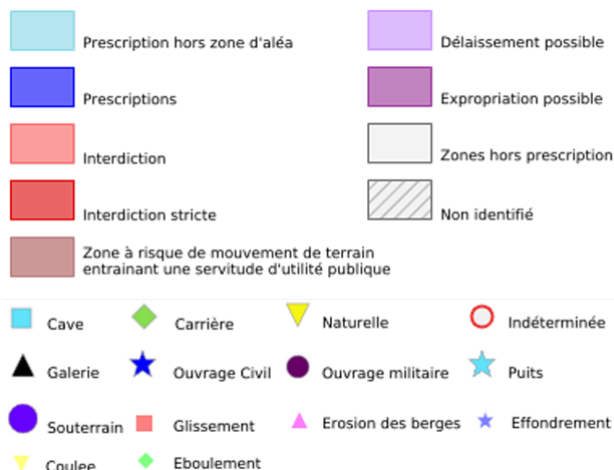
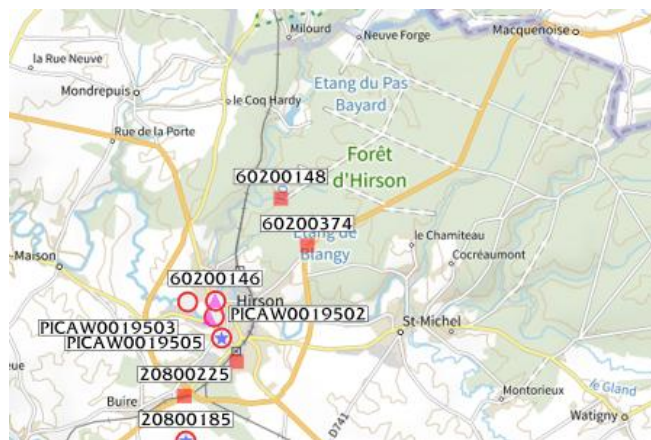
**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

### 3 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0300234A	Mouvement de Terrain	01/01/2003	22/05/2003
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19850111	Mouvement de Terrain	22/11/1984	26/01/1985

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Hirson

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Hirson

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

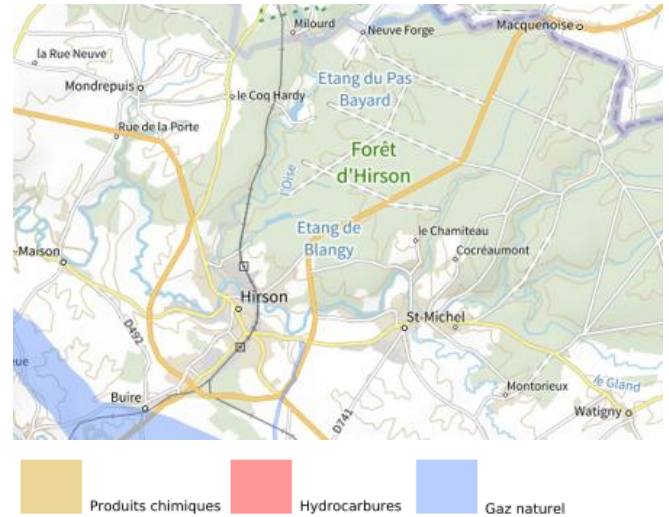
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Hirson

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



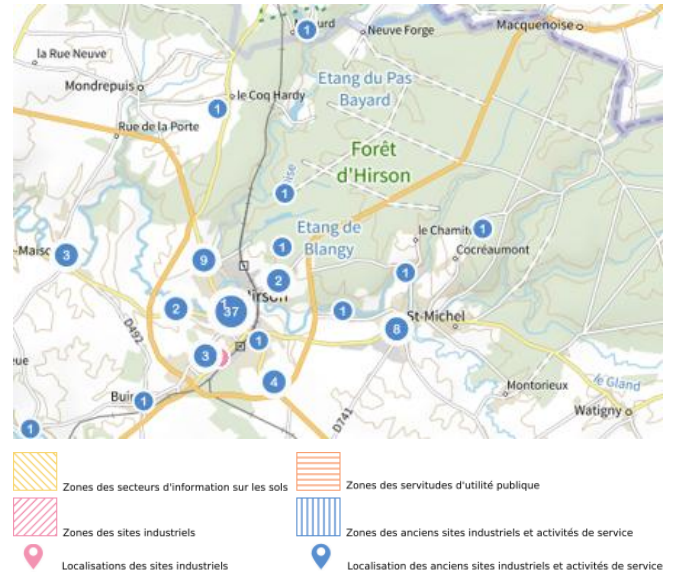
# Risque de pollution des sols sur Hirson

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 84 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
20800176	Glissement	rue de la Défense Nationale
60200146	Erosion de berges	
60200147	Effondrement / Affaissement	
60200148	Glissement	
60200374	Glissement	
60200580	Erosion de berges	

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

4 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PICAW0018694	indéterminé	Ind 1
PICAW0019502	indéterminé	presbytère de l'Eglise Notre Dame
PICAW0019503	indéterminé	centre equestre Etrier Sainte Catherine, rue de guise
PICAW0019505	indéterminé	rue Bocquillon

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000916201	Agence d'exploitation et agence clientèle d'EDF / GDF	En cours
SSP000412701	DEWEZ	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

84 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4255327	SCIERIE MODERNE DE LA THIERACHE	En arrêt	
SSP4018016	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP4016787	Gendarmerie distribution interne de	En arrêt	
SSP4016746	Négociant en combustible	Indéterminé	
SSP4016745	Equarrissage SMETS	En arrêt	
SSP4016744	ex Station service VALLERAND	En arrêt	
SSP4016743	Usine VALEO VISION	Indéterminé	
SSP4016742	Station service VADUREL Serge	En arrêt	
SSP4016741	Pressing TISSEUR	Indéterminé	
SSP4016740	ex Station service TOTAL	En arrêt	
SSP4016739	Ets TAFT d'Hirson	En arrêt	
SSP4016738	SNCF	Indéterminé	
SSP4016737	VINOLUX (garage) ; ex Fabrication de	Indéterminé	
SSP4016735	Fabrication de meubles de cuisine	Indéterminé	
SSP4016734	Auto securite ; ex Casse voiture	Indéterminé	
SSP4016733	BIG MAT matériaux ; ex Construction	Indéterminé	
SSP4016732	Usine de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP4016731	ex Société champenoise des carburants	En arrêt	
SSP4016730	Pam pam lav' ; ex Garage SINET, CIERGE	En arrêt	
SSP4016729	Atelier de montage et tolerie	Indéterminé	
SSP4016728	ATLACIM Hirson ; ex Fabrique de	Indéterminé	
SSP4016727	Scierie Moderne de Hirson	Indéterminé	
SSP4016726	ex Imprimerie SR	En arrêt	
SSP4016725	ex Garage RICHARD ; ex Garage	En arrêt	
SSP4016724	Serrurerie PROISY	En arrêt	
SSP4016723	Ets GOMBREXON ; ex DLI du PRISUNIC	Indéterminé	
SSP4016722	Garage PICHON	Indéterminé	
SSP4016721	ex Euratherm ; ex Chaudronnerie (usine	En arrêt	
SSP4016720	DUTUIEUX ; ex Grossiste alimentaire ; ex	En arrêt	
SSP4016719	DLI des Ets PELLE	En arrêt	
SSP4016718	CERENA ; ex Atelier de préparation	Indéterminé	
SSP4016717	Préparation d'aliments pour bétail	En arrêt	
SSP4016716	MAXAUTO ; ex Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP4016715	Stockage et embouteillage de vin	Indéterminé	
SSP4016714	Station service MORET	Indéterminé	
SSP4016713	Parking ; ex Station service SHELL	En arrêt	
SSP4016712	Station service et garage	Indéterminé	
SSP4016711	Gaz MISSENERD Quint B.	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4016710	Dépôts de cuirs verts	Indéterminé	
SSP4016709	Scierie MAUDENS	Indéterminé	
SSP4016708	Travail du métal BEAU	En arrêt	
SSP4016707	Cycles, réparations et accessoires	En arrêt	
SSP4016706	Casse auto et récupération de ferraille	Indéterminé	
SSP4016705	Station service LOISELET	En arrêt	
SSP4016704	Station service LEGRAND	En arrêt	
SSP4016703	Station service LEBRUN	Indéterminé	
SSP4016702	Atelier mécanique application de	Indéterminé	
SSP4016701	Station service JACOB	En arrêt	
SSP4016700	Garage RENAULT / Station service ELF	Indéterminé	
SSP4016699	Tannerie HOOTELE	Indéterminé	
SSP4016698	Station service Leclerc	Indéterminé	
SSP4016697	MUTANT ; ex Station service du	Indéterminé	
SSP4016696	Garage et fabrication produits en béton	Indéterminé	
SSP4016695	DLI GUYOT	En arrêt	
SSP4016694	ex Distribution interne de carburant à la	En arrêt	
SSP4016693	ex Garage BIRARD	En arrêt	
SSP4016692	Fabrique de machines agricoles	Indéterminé	
SSP4016691	Scierie Fouquet	En arrêt	
SSP4016690	FLEM PICOT	Indéterminé	
SSP4016689	Quincallerie Favresse	Indéterminé	
SSP4016688	Station service ELF	Indéterminé	
SSP4016687	Station service TOTAL ; ex ELF	Indéterminé	
SSP4016686	EDF GDF	Indéterminé	
SSP4016685	A. REGHEM ; ex Dépôt Citroën ; DROPSY	En arrêt	
SSP4016684	Station service DROPSY	En arrêt	
SSP4016683	Station service	Indéterminé	
SSP4016682	Tannerie de DORVILLERS	En arrêt	
SSP4016681	Dépôts et transformations de ferraille	Indéterminé	
SSP4016680	Plastique HIRSON INJECTION ; Usine de	En arrêt	
SSP4016679	Usine de couverts de table et orfèvrerie	Indéterminé	
SSP4016678	Casse auto	En arrêt	
SSP4016677	Station service et garage auto	Indéterminé	
SSP4016676	Galvanisation Hirsonnaise	En arrêt	
SSP4016675	Station service DAUPHIN	En arrêt	
SSP4016674	DLI de Mr Condé	En arrêt	
SSP4016672	ex Comptoir commercial et agricole de	En arrêt	
SSP4016671	Station service	En arrêt	
SSP4016670	Forge et serrurerie	Indéterminé	
SSP4016669	Station service eT garage SINET	Indéterminé	
SSP4016668	Dépôt d'essence de Boulignat	Indéterminé	
SSP4016667	Concessionnaire poids lourds FORD-Man	Indéterminé	
SSP4016666	Garage BRANQUART	Indéterminé	
SSP4016665	Station service du supermarché Auchan ;	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4016664	Teinturie ALLIOT	Indéterminé	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

